

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASVALIS

PROCÈS-VERBAL DU

MERCREDI 05 JUIN 2024

Lieu : Fondation Cité Printemps, rue de Gravelone 3, 1950 Sion.

Membres présents

Corinne Bircher, présidente
Xavier Pitteloud

Angelo Pigazzini
Romaine Dukes

Jasmine Purnode
Nadine Imholz, secrétaire

Vincent Revilliod – Vanessa Métrailler – Eva Gonzalez – Janique Parvex – Christophe Pochon –
Claudia Melly Volpi – Benoît Carron – Michel Cretton.

Membres excusés

Céline Arlettaz, Anne-Catherine Cordonier Tavernier, Sonia Baziz Boisset, Benoît Blanchet,
Gustavo Goldemberg, Laetitia Albertini.

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil - bienvenue
2. Approbation du procès-verbal 2023
3. Mot de la Présidente – projets réalisés
4. Admissions - démissions au sein du comité
 - Changement de présidence
 - Changement de trésorier
5. Admissions - démissions des membres
6. Présentation des comptes 2023
7. Rapport et mandat de vérificateur des comptes
8. Projets 2024-2025
9. Divers

1. ACCUEIL BIENVENUE

La Présidente adresse les mots de bienvenue aux membres présents et aux représentants des associations sociales invitées ce soir.

2. APPROBATION DU PV DE L'AG 2023

Le procès-verbal de la dernière AG est disponible sur le site internet où les membres ont pu le consulter avant cette soirée. Personne n'en demande relecture ce soir. Le PV du 06 juin 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. PROJETS RÉALISÉS EN 2023

En 2023, le comité ASVALIS s'est réuni pour :

- 5 séances plénières,
- 1 séance d'AG en juin 2023,
- des réunions de sous commissions axées sur les projets de formation ou de nouveau Congrès.

Réalisations en 2023 :

- Journée atelier sur les **cartes DIXIT**, le 18 septembre 2023, à Sion, avec présentation de cet outil par Christine Salamin, psychothérapeute et Vanessa Métrailler, logopédiste.
- Fin de la formation longue 2022-2023 animée par Alexandra Duc Marwood sur les **"Violences et traumatismes intrafamiliaux"**, les 4 dernières journées ont eu lieu en janvier et en mars 2023, à Martigny.
- Des rencontres d'intervision se sont tenues les 1^{er} mardi du mois et vont se poursuivre. En cas d'intérêt à y participer ou en cas de question, les membres peuvent s'adresser à xpitteloud@me.com.

4. ADMISSIONS – DÉMISSIONS AU SEIN DU COMITÉ

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTE :

Corinne BIRCHER, présidente ASVALIS depuis mai 2019 remet ce soir son mandat à l'actuel vice-président, Xavier PITTELOUD.

Corinne est remerciée pour son excellent travail et son dévouement durant ces 5 années. Elle restera au comité comme vice-présidente.

L'Assemblée approuve à l'unanimité l'élection de Xavier PITTELOUD en tant que nouveau Président de l'ASVALIS.

CHANGEMENT DE TRÉSORIER :

Après 5 ans au poste de trésorier, Angelo PIGAZZINI souhaite céder son poste à Vincent REVILLIOD, l'actuel vérificateur des comptes.

DÉMISSIONS AU SEIN DU COMITÉ :

Jasmine PURNODE, membre ASVALIS depuis de nombreuses années, a occupé le poste de contrôleuse des comptes avant d'intégrer le comité il y a 7 ans.

Jasmine se retire aujourd'hui pour profiter de sa retraite et de sa famille.

Angelo PIGAZZINI, membre et trésorier depuis 2019, quitte également le comité ASVALIS. Angelo a œuvré 30 ans en tant que travailleur social ; il veut également se retirer de ce milieu et profiter de sa prochaine retraite.

Jasmine et Angelo sont chaleureusement remerciés pour leur collaboration et leur disponibilité durant ces années au sein du comité.

Ils resteront membres de l'association.

NOUVELLES ADMISSIONS – ÉLECTIONS :

Vincent REVILLIOD, intervenant social, entre au comité et reprend le poste de trésorier.

Vanessa MÉTRAILLER, logopédiste au CDTEA de Sion, qui a une solide formation en systémique et en narrative, intègre également le comité.

Vincent et Vanessa sont officiellement élus et admis au sein du comité ASVALIS.

Tous ces membres sont applaudis et remerciés pour leur engagement passé ou futur au sein de l'ASVALIS.

5. ADMISSIONS – DÉMISSIONS DES MEMBRES ASVALIS

- 3 membres ont adhéré à notre association depuis l'AG 2023.
- 8 membres ont souhaité quitter l'association.

L'ASVALIS compte 121 membres actifs à ce jour.

6. PRÉSENTATION DES COMPTES

Angelo Pigazzini présente les comptes de l'association au 31.12.2023. L'exercice 2023 se solde par une perte de CHF 4'883.—. Les prochaines formations organisées permettront d'approvisionner un peu les caisses de l'association.

Aucune remarque n'est relevée à propos des comptes.

7. RAPPORT ET MANDAT DU VÉRIFICATEUR

Les comptes 2023 ont été contrôlés et certifiés exacts par Vincent Revilliod en date du 09 avril 2024. Les comptes 2023 sont validés et approuvés par l'assemblée.

Décharge est donnée au caissier qui est remercié pour sa tenue des comptes.

Angelo Pigazzini accepte de reprendre le mandat de vérificateur des comptes.

Angelo et Vincent sont remerciés pour leur travail et leur engagement.

8. PROJETS FUTURS

Xavier Pitteloud présente les projets de l'association pour la suite :

- **FORMATION EXPÉRIENTIELLE** "Expérimentation à la supervision systémique augmentée", animée par **Nicolas Nussbaumer**, a eu lieu le 24 mai 2024, à Martigny.
- **FORMATION de 2 jours**, « Derrière l'écran de fumée du conflit parental : comment intervenir au bénéfice de l'enfant ? » animée par **Catherine Denis**, prévue les 16-17 septembre 2024, à Martigny.
- La commission Congrès s'est rencontrée 2 fois en 2023 et 4 fois en 2024 pour plancher sur ce nouveau projet qui verra le jour au printemps 2026.
- Poursuivre la collaboration avec les autres associations romandes.
But : faire vivre certains événements en commun avec un ou plusieurs cantons.

9. DIVERS

Aucun divers n'est relevé.

La séance protocolaire se termine et la soirée se poursuit avec la présentation de quelques institutions valaisannes qui viennent brièvement présenter leur fonctionnement et leurs projets.

PRÉSENTATION D'ASSOCIATIONS :

L'association – structure d'accueil "LA MAISONNÉE" -Présentation par Aude Gygax

La structure d'accueil a ouvert ses portes le 5 novembre 2018 en ville de Sion.

L'association est d'identité chrétienne, mais le séjour à La Maisonnée n'est lié à aucune condition d'appartenance ou de pratique religieuse.

L'association est soutenue financièrement par des fondations privées et des dons et permet de proposer aux femmes en difficultés et à leurs enfants un accueil pérenne.

Pas mal de collaborations avec l'OPE et la LAVI.

Les séjours à la Maisonnée permettent aux mères de reprendre pied et de vérifier si elles sont capables de retrouver une autonomie et de retourner avec leur.s enfant.s à la maison (surtout des mamans avec des enfants de 0 à 4 ans).

Des personnes sont contraintes et d'autres viennent de leur plein gré à la Maisonnée.

Le plus long séjour passé à la Maisonnée a duré 2 ans.

Contact et soutien :

Association La Maisonnée
Rue de Lausanne 67 - 1950 Sion

Banque Raiffeisen Sion-Région
IBAN CH49 8080 8007 7963 2116 3.

L'Association "ENFANTS AIDANTS" – Présentation par Florian Sallin

L'association offre un espace d'écoute, de conseil et d'actions concrètes pour les enfants de tous âges dans la région de l'arc lémanique.

Parmi les enfants entre 10 et 15 ans en Suisse, 7,9% sont des jeunes aidants. 50'000 enfants sont concernés en Suisse et possèdent des parents atteints de maladies complexes comme la schizophrénie ou la bipolarité.

Buts de l'Association :

- Contribuer à rendre visible la thématique des enfants aidants auprès du grand public et des institutions.
- Apporter un soutien direct aux enfants aidants.
- Partager des expériences pour une meilleure détection, approche et protection des enfants qui vivent une telle situation.
- Reconnaître et faire reconnaître l'expertise de l'enfant aidant.
- Démystifier la souffrance des enfants par la sémantique et la narrativité.

Différents projets de présentations au sein des écoles vont être mis sur pied. La forme et les intervenants doivent encore être réfléchis.

Contacts :

E-mail: info@enfants-aidants.ch
Numéro de téléphone: +41791051447
9 Chemin du 23 août - 1205 Genève

L'association "PARS PAS" – Présentation par Mme Crettaz

L'Association valaisanne pour la prévention du suicide "Pars Pas" est une organisation à but non lucratif, soutenue par le Réseau Entraide Valais, qui a vu le jour en 2002.

Depuis 2014, l'association possède un lieu pour des supervisions, des présentations, des entretiens individuels, etc....

Interventions dans les écoles, surtout pour de jeunes collégiens ou apprentis.

Formations sur le deuil, l'écoute et le processus suicidaire pour les bénévoles mais aussi pour le tout public.

L'association propose les services suivants dans la plus grande confidentialité et le respect de chacun :

Une ligne d'écoute

Adresse e-mail : aide@parspas.ch

No de téléphone : 027 321 21 21. Tous les jours de 08h00 à 20h00.

Des groupes de paroles pour les personnes endeuillées suite à un suicide mais aussi :

- Des entretiens individuels
- Des ateliers de sensibilisation pour écoles et institutions
- Du soutien aux entreprises et institutions
- Des formations

L'Association en chiffres

+ de 350 appels par année

15 bénévoles

20 ans d'existence

120 suicides en 2022 en Valais.

Prochains projets :

- Projets de panneaux et affiches à placarder dans les villes valaisannes.
- Interventions dans les milieux professionnels pour se faire connaître.
- Livret à faire publier sur le témoignage d'une dame ayant perdu son époux.

Soutien :

PARS PAS

Association valaisanne pour la prévention du suicide

BCV - IBAN : CH42 0076 5000 E086 2212 6

Centre CIMEA – présentation par Laurence Bagnoud-Roth.

Cimea est un centre de consultation thérapeutique qui réunit différentes compétences au sein du même espace et qui permettent de faire coexister des thérapies individuelles, des thérapies de couples et de familles.

Cimea propose également des consultations spécialisées telles qu'un travail relationnel parent-enfant, des visites médiatisées, de la guidance parentale, un travail sur la parentalité ou la coparentalité et un accompagnement spécialisé dans les situations de séparations conflictuelles.

Cimea travaille parfois sur mandat judiciaire et dans le cadre du projet du consensus parental développé dans le canton du Valais ou sur demande de l'Office de la Protection de l'Enfant.

Les thérapeutes pratiquent différentes approches (essentiellement systémique et psychodynamique) et ont ainsi la possibilité de se coordonner, afin de répondre au mieux aux besoins de chaque situation.

Les prestations sont remboursées par les assurances de base sur prescription médicale.

Contact :

Rue de Pré-Fleuri 5

1950 Sion

027 304 10 01

Fondation Addiction Valais – Présentation par Georges-Alain Claret (travailleur social).

Addiction Valais offre un accompagnement spécialisé à toute personne confrontée à une conduite addictive, qu'il s'agisse de l'alcool, du cannabis, de la drogue, des médicaments, des jeux d'argent ou d'un usage excessif d'écrans. Les différents centres, situés à Monthey, Martigny, Sion, Sierre et Viège, proposent des prestations gratuites, accessibles et adaptées à la situation de chaque personne, ainsi qu'à ses proches.

Prestations :

- Centre de conseils et d'accompagnement.
- Centres résidentiels (Villa Flora, centre d'accueil pour traitement de l'alcoolisme, à Sierre et Centre résidentiel d'Addiction Valais FXB, à Salvan).
- Centres de jour.
- Soutien à domicile.

M. Claret décide de nous projeter un témoignage de Mme Pat Deegan, psychologue et précurseur du modèle de rétablissement.

Thématique : Le rétablissement – philosophie d'accompagnement.

M. Claret nous explique comment il travaille avec ce modèle à Addiction Valais :

- La dimension ESPOIR est capitale.
- Rien sur moi sans moi – l'autodétermination.
- Identifier les symptômes pour trouver des solutions adéquates – ne pas enfermer les gens dans des diagnostics.
- La personne elle-même est le moteur de son changement.
- Travail sur des objectifs qui ont du sens : qu'est-ce qu'on peut faire ensemble pour que ma vie soit meilleure ?
- L'accent n'est pas mis sur le comportement addictif mais sur les aspects de traitement importants pour la personne.
- Travailler sur les risques.
- Anticipation de la crise : le plan de crise conjoint. Si ça arrive que fait-on et que ne fait-on pas. Qui appeler – qui peut m'aider ?
- Le réseau à activer (personnel, professionnel, communautaire).

A noter aussi que seuls 25% des gens vont pouvoir changer leur méthode de vie addictive.

FIN des présentations !

Xavier Pitteloud remercie tous les membres présents ainsi que le comité pour sa disponibilité et sa précieuse collaboration tout au long de l'année.

La soirée d'AG se termine à 19h45 et se poursuit avec un apéro partagé sur place.

Secrétaire ASVALIS
Nadine Imholz



Président ASVALIS
Xavier Pitteloud



Rapport du réviseur de comptes ci-dessous :

RAPPORT DU RÉVISEUR

Conformément à mon mandat de réviseur des comptes de l'ASVALIS, j'ai, le 09 avril 2024, contrôlé les pièces comptables, le compte d'exploitation et le bilan, clôturés au 31 décembre 2023 par le caissier, M. Angelo Pigazzini.

Après examen des documents m'ayant été soumis, j'ai pu constater que :

- La comptabilité est tenue avec exactitude, de manière claire et détaillée ;
- Le résultat de l'exercice 2023 et l'état de la fortune au 31.12.2023 sont en tout point conformes aux pièces justificatives remises.

Les écritures sont claires et précises. La traçabilité des mouvements est transparente. Les explications du comptable et de la secrétaire ont permis une validation des comptes 2023.

Au vu des explications fournies ci-dessus, je propose à l'Assemblée des membres ASVALIS du 05 juin 2024 d'accepter les comptes de l'exercice 2023 tels que présentés et d'en donner décharge au caissier, avec remerciements pour son travail effectué durant l'exercice écoulé.

Troistorrents, le 13 avril 2024

Le réviseur de comptes :
Vincent Revilliod

